



DÉVELOPPER DES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES

Fiche
2

CONTEXTE & OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le territoire du Tescou ayant une occupation du sol majoritairement agricole, le projet de territoire souhaite soutenir par incitation les trajectoires agricoles qui sont économiquement viables et pérennes, et qui préservent les sols et la biodiversité.

L'agro-écologie correspond à un ensemble de pratiques agricoles permettant une bonne gestion de la ressource en eau, une meilleure adaptation au changement climatique et ayant un impact réduit, voire bénéfique sur la qualité des sols et de la biodiversité.

Les préoccupations sociétales placent les questions environnementales au cœur des enjeux de notre société.

Cet axe d'action s'organise en 2 temps :

Fiche
2.1

L'agro-écologie de la parcelle à l'exploitation

Proposer un accompagnement individuel des agriculteurs du territoire pour développer des pratiques agro-écologiques adaptées à leur exploitation et à leurs objectifs professionnels.

Fiche
2.2

Partage de l'expérience

Permettre aux agriculteurs de partager et d'enrichir leurs expériences.

Fiche
2.1

CONTEXTE

Les diagnostics d'exploitations réalisés (fiche 1.2) mettent en évidence la pré-existence de pratiques agro-écologiques chez de nombreux agriculteurs ; malgré tout, cette enquête a également fait remonter un souhait d'accompagnement technique en agro-écologie quelque soit l'expérience de l'agriculteur.

OBJECTIFS DE L'ACTION

=> Offrir aux agriculteurs du territoire un accompagnement et des outils vers l'agro-écologie, s'ils le souhaitent.

=> Pérenniser l'élevage en vallée et sur les coteaux. (voir Fiche 4)

=> Sécuriser les revenus des agriculteurs grâce à la diversification des productions et l'amélioration de la qualité des sols et l'augmentation de la biodiversité fonctionnelle.

=> Participer à l'amélioration du cadre de vie des habitants de la vallée en préservant une agriculture diversifiée et donc la mosaïque paysagère actuelle ; limiter directement ou indirectement certaines pollutions de l'eau, de l'air et des sols.

=> Permettre l'identification de personnes ressources (techniciens spécialisés en agro-écologie) et dans la mesure du possible les intégrer à la démarche de co-construction des actions.

Document actualisé le : 05 juin 2025

L'AGRO-ÉCOLOGIE DE LA PARCELLE À L'EXPLOITATION

Actions sur des secteurs prioritaires puis à l'échelle du bassin versant

MÉTHODOLOGIE

En fonction de la stratégie de l'agriculteur, réfléchir avec lui aux assolements, aux rotations des Cultures au regard du potentiels des sols de son exploitation, de ses objectifs de production et de ses moyens humains et financiers.

Cette stratégie se déploie à deux échelles :

=> Mise en œuvre de pratiques à l'échelle de la parcelle : couverture des sols, gestion des itinéraires techniques (semis directs), allongement de l'assolement, diversification des productions agricoles.

=> Connectivités entre les parcelles : bandes enherbées, arbres, ripisylves et haies existantes ou à planter avec des espèces locales, gestion des prairies naturelles au regard des enjeux identifiés dans le diagnostic.

Pour les agriculteurs qui le souhaitent, possibilité de:

=> être accompagné vers une démarche d'agriculture de conservation (non labour) ou une démarche d'agriculture biologique.

=> de constituer un groupe d'expérimentation de type «science participative» conduite par le Res'EAU SOL (actions sur 4ans).

PORTEURS DES IDÉES

ADEAR 82 & 81

Chambre d'agriculture du Tarn
Citoyenne tirée au sort

Collectif Testet

Confédération paysanne 81 / 82

FNE 82

Nature et Progrès Tarn

UPNET

PILOTES

Chambres d'agriculture 81 & 82
Rhizobiome

PARTENAIRES

Arbres et paysages tarnais

Campagnes vivantes 82

SMIX Tescou Tescounet

ECHÉANCES

2020-2026

COÛTS ESTIMÉS

Non évalué

FINANCEMENTS

Agence de l'eau Adour-Garonne

Arbres et paysages tarnais

Campagnes vivantes 82

Chambres d'agriculture 81 & 82

Conseils départementaux 81 & 82

Rhizobiome

SMIX Tescou Tescounet



DÉVELOPPER DES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES

Fiche
2

Fiche
2.2

CONTEXTE & OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le territoire du Tescou ayant une occupation du sol majoritairement agricole, le projet de territoire souhaite soutenir par incitation les trajectoires agricoles qui sont économiquement viables et pérennes, et qui préservent les sols et la biodiversité.

L'agro-écologie correspond à un ensemble de pratiques agricoles permettant une bonne gestion de la ressource en eau, une meilleure adaptation au changement climatique et ayant un impact réduit, voire bénéfique sur la qualité des sols et de la biodiversité.

Les préoccupations sociétales placent les questions environnementales au cœur des enjeux de notre société.

Cet axe d'action s'organise en 2 temps :

Fiche
2.1

L'agro-écologie de la parcelle à l'exploitation

Proposer un accompagnement individuel des agriculteurs du territoire pour développer des pratiques agro-écologiques adaptées à leur exploitation et à leurs objectifs professionnels.

Fiche
2.2

Partage de l'expérience

Permettre aux agriculteurs de partager et d'enrichir leurs expériences.

PARTAGE DE L'EXPÉRIENCE DES AGRICULTEURS DU TERRITOIRE

Document actualisé le : 05 juin 2025

Action à l'échelle du bassin versant

CONTEXTE

Quelque soit le type d'agriculture pratiqué, chacun peut produire différemment et vivre de ses productions et préserver les ressources du territoire

La communication sera donc essentielles pour valoriser ces expériences ancrées dans le territoire et discuter de leurs atouts et leurs contraintes.

OBJECTIFS DE L'ACTION

Partager entre agriculteurs, approche technico-économique.

=> Créer un effet «boule de neige» : communiquer en toute transparence sur les essais menés sur le territoire par les agriculteurs volontaires ; susciter l'envie d'innover, l'envie de faire évoluer ses pratiques.

Partager vers le grand public :

=> Valoriser l'image de l'agriculture et de la vallée, en informant les acteurs du territoire et le grand public de la réalité de leurs pratiques, notamment les objectifs et difficultés rencontrés.

(voir Fiche 5)

MÉTHODOLOGIE

Ce partage d'expérience sera d'abord interne au groupe d'agriculteurs volontaires mais pourra être ouvert à tous les agriculteurs du bassin versant qui souhaiteraient s'inscrire dans la démarche.

1) Créer des moments de partage d'expérience : bout de champs par les agriculteurs pour les agriculteurs, ateliers de démonstration d'outils ou de techniques.

+ mise à disposition d'un lieu de rassemblement physique.
(Fiche 5)

2) Mettre à disposition des outils permettant le partage d'expérience à l'ensemble des agriculteurs du bassin versant : mise à disposition de fiches technico-économiques thématiques par un groupe d'agriculteurs et de conseillers techniques ; archivages de documentations et/ou enregistrements audio/vidéo de bout de champs.

+ Diffusion sur un espace numérique de partage de ces expériences
(en lien avec la Fiche 5.1)

PORTEURS DES IDÉES

Citoyenne tirée au sort

PILOTES

Chambre d'agriculture 81 & 82

PARTENAIRES

Acteurs locaux du monde agricole

ÉCHÉANCES

2020 - 2026

COÛTS ESTIMÉS

Non estimé

FINANCEMENTS

Agence de l'eau Adour-Garonne
Conseils départementaux 81 & 82
Chambre d'agriculture 81 & 82

ÉTAT D'AVANCE DE L'ACTION

Non commencée

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Nombre de rencontres
(Bout de champs, réunion...) et nombre de participants par an

Nombre d'outils créés par an
(fiches techniques, vidéo, CR)

ACTIONS EXISTANTES

Bout de champs
CUMA D'ACCUEIL DE MONCLAR
Développement de techniques culturelles innovantes dans un objectif de conservation des sols du territoire